

SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERT



**Rapport du président sur le prix
et la qualité du service d'eau potable**

Année 2020

SOMMAIRE

1

SIAEP DE QUESTEMBERG (PERIMÈTRE HISTORIQUE)

2

COMMUNE DE CADEN ET MALANSAC

3

SYNTHÈSE DU SERVICE

4

INDICATEURS FINANCIERS DU SYNDICAT

CONTEXTE



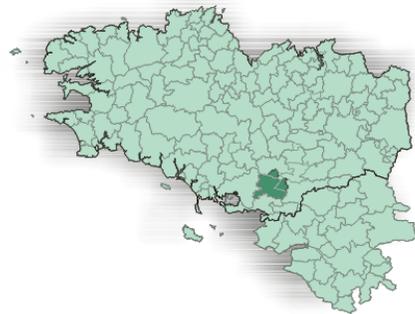
Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable exerce les compétences eau potable (distribution) et assainissement (collectif et non-collectif).

Le périmètre historique du syndicat regroupe 9 communes autour de Questembert (Larre, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Marzan, Molac, Peaule, Questembert, Noyal-Muzillac (pour partie)).

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le syndicat a connu une extension de son territoire portant ses communes membre de 9 à 13.

Ladite extension s'est organisée en deux phases :

- 1^{er} janvier 2020 : intégration de deux communes (CADEN et MALANSAC)
- 1^{er} janvier 2021 : intégration de deux communes PLUHERLIN ET SAINT GRAVÉ



GENERALITÉ

- ▶ Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation par le Président au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région de Questembert du rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service public d'eau potable (art. L-2224-5).
- ▶ Ce rapport a été établi conformément aux dispositions notamment du décret 95-635 du 6 mai 1995 et de l'arrêté du 2 mai 2007 modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur la base des données disponibles.
- ▶ Ce rapport vise à rendre compte de :
 - ▶ La consistance et la performance du service rendu
 - ▶ Les aspects financiers de la gestion du service
 - ▶ La conformité du service à la réglementation
- ▶ Il concerne l'ensemble des communes membres du SIAEP au 31/12/2020.

1

SIAEP DE QUESTEMBERT PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

COMMUNE DE CADEN ET MALANSAC

3

SYNTHÈSE DU SERVICE

4

INDICATEURS FINANCIERS DU SYNDICAT



PRESENTATION DU SERVICE

Niveau de gestion du service

Le service est géré au niveau syndical

Nom

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Questembert

Caractéristiques

Type de collectivité : Syndicat

Compétences liées au service

Gestion du service d'eau potable : distribution

Périmètre du service

9 Communes : Larre, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Marzan, Molac, Peaule, Questembert, Noyal-Muzillac

MODE DE GESTION DU SERVICE

✓ **Il s'agit d'une délégation de service public : Affermage**

- Nom du délégataire : SAUR
- Périmètre du service : Communes de Larre, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Marzan, Molac, Peaule, Questembert, Noyal-Muzillac.
- Date d'effet du contrat : 01/01/2020
- Durée du contrat : 6 ans
- Date d'échéance : 31/12/2025

FAITS MARQUANTS 2020

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX ACCUEIL CLIENTÈLE ET EXPLOITATION

QUESTEMBERT RÉSERVOIRS ET LE TRÉ VISTE ANNUELLE DES OUVRAGES AVEC LE SIAEP ET L'AMO

MARSAN DÉBITMÈTRE ET STAB DÉMARRAGE DES TRAVAUX POSES DÉBITMÈTRES ET STABILISATEURS SUR LE SIAEP, TRAVAUX CONCESSIONS

SIAEP ENSEMBLE DES SITES INSPECTION DES OUVRAGES RÉSERVOIRS SUR TOUR PAR DRONE.

ABONNÉS ET VOLUMES

- ▶ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- ▶ Le service public d'eau potable du SIAEP Questembert porte sur le territoire de 9 communes, soit **20 471 habitants**.

	2015	2016	2017	2018	2019	NOUVEAU CONTRAT 2020
Nombre d'abonnés total	9 726	9 888	10 037	10 194	10 328	10 522
<i>Domestiques et industriels</i>	9 724	9 886	10 035	10 192	10 326	10 520
<i>Autres services d'eau potable</i>	2	2	2	2	2	2
Volume mis en distribution sur le territoire	854 668	900 728	915 929	918 981	903 548	940 555
Volumes produits	137 872	148 083	93 941	137 329	150 409	-
Volumes achetés à d'autres services publics	767 584	797 492	871 697	841 275	799 169	993 258
Volumes vendus à d'autres services publics	50 788	44 847	49 709	59 623	46 030	52 703
Volume comptabilisé hors ventes en gros 365 jours (m3)	723 176	731 039	734 482	758 823	765 986	798 761
Nombre total d'habitants desservis (estimation)	18 269	18 440	18 540	18 692	18 830	18 995
Volume par abonné (m3/abo)	74	74	73	74	74	76
Volume par habitant desservis (m3/hab)	40	40	40	41	41	42

- ▶ Sur l'exercice 2020, on relève : **10 522 abonnés** et une **consommation 798 761 m3**.

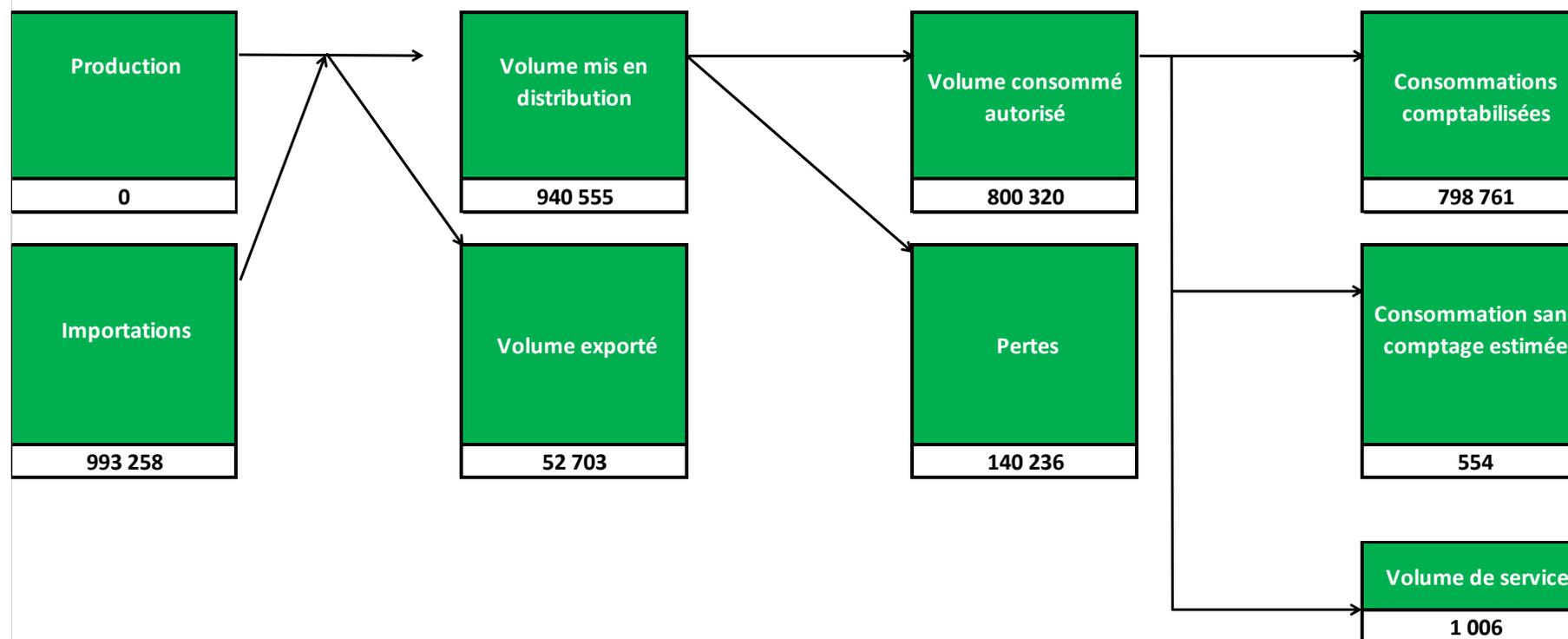
BILAN DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE

Localisation des points de prélèvement et nature des ressources utilisées :

- ▶ Le syndicat est alimenté par l'unité de production Le Logo et par des imports :
 - ▶ Volumes achetés à Eau du Morbihan (compétent en eau –production).
 - ▶ L'origine des volumes achetés : la Vilaine, l'ex SIAEP Rhuys, le Logo.

Synoptique de performance du réseau :

Bilan des volumes (en m3) mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2020 :



PRODUCTION ET STOCKAGE

- ▶ Le syndicat ne dispose plus de capacité de production d'eau en propre depuis la mise à disposition de l'usine du Logo à Eau du Morbihan (2012).
- ▶ Sur l'exercice 2020, on relève **4 réservoirs d'une capacité totale de 1 600 m³**.

Réservoir	Capacité de stockage (m ³)
Réservoir Le Bourg - Limerzel	200
Réservoir Rue de la Vilaine - Péaule	300
Réservoir Rue du Calvaire - Questembert	600
Station du tré-Bache semi-enterrée	500
Capacité totale	1 600

LINÉAIRE DE RÉSEAU DE DESSERTE ET COMPTEURS

Le réseau

	2016	2017	2018	2019	2020	NOUVEAU CONTRAT
Linéaire de canalisations hors branchements	578 991 ml	580 927 ml	580 954 ml	581 852 ml	584 516 ml	
Linéaire/abonné	58,6 ml/abo	57,9 ml/abo	57,0 ml/abo	56,3 ml/abo	55,6 ml/abo	
Renouvellement	1 642 ml	4 559 ml	1 661 ml	152 ml	289 ml	
Taux de renouvellement	0,28%	0,78%	0,29%	0,03%	0,05%	

- Le linéaire total de réseau est de **584,5 km en 2020, soit 55,6 ml/abonné.**

Les compteurs

- **En 2020, 5,02% des compteurs ont été remplacés.**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	NOUVEAU CONTRAT
Compteurs							
Nombre de compteurs	10 139	10 277	10 437	10 576	10 759	10 519	
Nombre de compteurs remplacés	440	1 487	894	638	72	528	
Taux de compteurs remplacés	4,34%	14,47%	8,57%	6,03%	0,67%	5,02%	

INTERVENTION SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Interventions sur le réseau de distribution

	NOUVEAU CONTRAT					
Fuites	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de fuites sur canalisations	40	20	44	53	35	18
Nombre de fuites sur branchement	11	13	15	16	16	12
Nombre de fuites sur compteur	36	29	24	24	18	57
Nombre de fuites réparées	87	62	83	93	69	87
Linéaire soumis à recherche de fuites	57 563	125 270	14 075	238 278	169 054	27 803

- ▶ **En 2020, 87 fuites ont été réparées** sur le réseau (sur canalisation, branchement ou compteurs).
- ▶ Le linéaire soumis à recherche de fuites est de **27,80 km en 2020**.

LE PRIX DU SERVICE

Factures - SIAEP Questembert		Qté	01/01/2021	
			Prix unitaire	Montant
			HT	HT
EAU				
<i>Part SAUR</i>				
	Abonnement (y.c. compteur)			15,59
	Consommation (30 m3/an)	30	0,1660	4,98
	Consommation (90 m3/an)	90	0,2500	22,50
	Sous-total 1	120	0,4160	43,07
Total eau HT				43,07
<i>Part Syndicale</i>				
	Abonnement (y.c. compteur)			54,60
	Consommation (30 m3/an)	30	1,2500	37,50
	Consommation (90 m3/an)	90	1,3800	124,20
	Sous-total 1	120	2,6300	216,30
Total eau HT				216,30
Part Agence de l'Eau				
	Redevance pollution	120	0,3000	36,00
Total taxes HT				36,00
TOTAL Facture				
	Prix total HT	120		295,37
	TVA à 5,5%			16,25
	Prix total TTC	120		311,62
	Prix m3			2,5968

Eau potable :

- Sur la base d'une consommation de 120m3, le prix total TTC/m³ (Au 1^{er} janvier 2021) est de **311,62 € (soit 2,5968 €/m3)**
- Il se décompose de la manière suivante :
 - **Part délégataire 43,07 € (soit 1,9829€/m3) → 13,82% du tarif**
 - **Part collectivité 216,30 € (soit 1,2988€/m3) → 69,41% du tarif**
 - **Part agence de l'eau : 36,00 € (0,30€/m3) → 11,55% du tarif**
 - **TVA à 5,5% : 16,25 € → 5,21% du tarif**

ECONOMIE GLOBALE DU CONTRAT DE DSP

CARE NET	2020	Poid du poste
PRODUITS	505 500	100%
Exploitation du service	348 300	68,9%
Travaux attribués à titre exclusif	89 000	17,6%
Produits accessoires	68 200	13,5%
CHARGES	470 900	100,0%
Personnel	177 100	37,6%
Energie électrique	9 900	2,1%
Analyses	2 100	0,4%
Sous-traitance, matières et fournitures	52 600	11,2%
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	5 000	1,1%
Autres dépenses d'exploitation	92 900	19,7%
Contribution des services centraux et recherche	71 900	15,3%
Charges relatives aux renouvellements	54 900	11,7%
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	5 200	
<i>Programme contractuel</i>	6 900	
<i>fonds contractuel</i>	42 800	
Charges relatives aux investissements du DP	4 300	0,9%
Pertes sur créances	200	0,0%
RESULTAT AVANT IMPOT	34 600	
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)	11 000	
Résultat	23 600	

► En 2020, les **recettes nettes** s'élèvent **505 k€** contre un niveau de **charges nettes de 471 k€** soit un résultat de **35k€**.

► Les principaux postes de charges de la DSP sont :

- Personnel : 37,6%
- Charges diverses : 19,7% (niveau haut)
- Charges de structure: 15,3% (niveau très élevé)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous met en exergue certains indicateurs de performance et indicateurs plus spécifiquement à surveiller afin d'améliorer la qualité du service et d'en assurer la pérennisation :

Principaux indicateurs	Valeur 2020
P.101.1 Qualité de l'eau : paramètres microbiologiques	100%
P.102.1 Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100%
P.103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	109
104.3 Rendement de réseau de distribution	85,88%
105.3 Indice linéaire de volumes non comptés (m ³ /j/km)	0,66 m ³ / jour / km
106.3 Indice linéaire des pertes en réseau (m ³ /j/km)	0,66 m ³ / jour / km
P.107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,02%
108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource	-
D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)	2,00
P.109.0 Montant des abandons de créance	- €
P.151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées pour 1000 abonnés	2,88 / 1000
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	98,58%
P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,37 ans
P.154.0 Taux d'impayés	2,72%
P. 155.1 Taux de réclamations (unité/1000 abonnés)	2,59/1000

LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est mesurée par l'indicateur réglementaire de conformité des prélèvements. Il est calculé par le rapport entre le nombre de prélèvements conformes sur le nombre de prélèvements réalisés et concerne les prélèvements réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle sanitaire.

Les données sont les suivantes :

Nombre de prélèvements effectués en 2020	ARS	Délégataire
Microbiologique	27	6
Physico-chimique	27	155

- ▶ L'indicateur portant sur le taux de conformité des prélèvements microbiologique est de 100%.
- ▶ L'indicateur portant sur les prélèvements physico-chimiques est de 100 %.
- ▶ La qualité de l'eau distribuée présente donc de bons résultats.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

- La valeur de cet indice est compris entre 0 et 120 avec le barème suivant :

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (entre 0 et 120)			
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		Valeur 2020	Rappel du barème
10	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures.	10	10
5	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui	
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	99,99%	
	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	Oui	
15	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
15	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	14	15
45	Total parties A et B	44	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
10	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
10	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
10	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	0	10
10	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
10	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
10	Localisation des autres interventions	10	10
10	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
120	Total	109	120

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est de **109 points en 2020.**

RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

	2015	2016	2017	2018	2019	NOUVEAU CONTRAT 2020
Rendement du réseau de distribution (%)	86,1%	84,0%	83,1%	84,3%	86,2%	85,88%

- ▶ Le rendement de réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits sur le réseau qui est effectivement distribuée ou exportée et ainsi déterminer les volumes perdus (réseau fuyard ou pas).
- ▶ Le rendement de réseau en 2020 est de 85,88%.

INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

- ▶ L'indice linéaire des volumes non comptés permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

						NOUVEAU CONTRAT
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km)	0,63	0,75	0,80	0,76	0,65	0,66

- ▶ Cet indicateur est de **0,66 m3/jour/km en 2020**.

INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAUX

	2015	2016	2017	2018	2019	NOUVEAU CONTRAT 2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /j/km)	0,60	0,72	0,77	0,72	0,62	0,66

- ▶ L'indice linéaire des pertes en réseau mesure la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas comptabilisés.
- ▶ Cet indicateur est de **0,66m³/jour/km en 2020**.

TAUX DE RENOUVELLEMENT

- ▶ Ce taux est le quotient, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.
- ▶ Cet indicateur est de **0,02% en 2020**.

TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON-PROGRAMMÉS

- ▶ Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.
- ▶ Ce taux s'obtient comme suit :

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nombre d'interruptions de service non programmées}}{\text{nombre d'abonnés du service}} \times 1000$$

	2017	2018	2019	NOUVEAU CONTRAT 2020
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1 000 abonnés)	1,59	1,37	4,94	2,88
Nombre d'interruptions de service	16	14	51	30
Nombre d'abonnés	10 037	10 194	10 328	10 520

DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

- ▶ Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai d'un jour ouvré après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).
- ▶ Ce délai s'obtient comme suit :

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai}}{\text{nombre total d'ouvertures de branchements}} \times 100$$

- ▶ Pour l'exercice 2020 le taux de respect de ce délai est de **98,58%**.

TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

- ▶ Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).
- ▶ En 2020, il est de **2,72%**, et se calcule comme suit :

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31/12/N}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} \times 100$$

TAUX DE RÉCLAMATIONS

- ▶ Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).
- ▶ Ce taux s'obtient comme suit :

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} \times 1000$$

- ▶ Le taux de réclamations de l'année 2020 calculé par le délégataire est de **2,59 pour 1000 abonnés.**

PROPOSITIONS D'OPTIMISATION

- PÉAULE : Pose d'un stabilisateur
- MARZAN : Déplacement conduite sur le domaine public
- RESERVOIR LIMERZEL : Boucher les trous existants
- QUESTEMBERT – LE TRÉ : Reprise des défauts
- RÉSERVOIR LIMERZEL : Reconcevoir la trappe d'accès

1

SIAEP DE QUESTEMBERT
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

**COMMUNE DE CADEN ET
MALANSAC**

3

SYNTHÈSE DU SERVICE

4

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



PRESENTATION DU SERVICE

Niveau de gestion du service

Le service est géré au niveau syndical

Nom

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Questembert

Caractéristiques

Type de collectivité : Syndicat

Compétences liées au service

Gestion du service d'eau potable : distribution

Périmètre du service

CADEN, MALANSAC

MODE DE GESTION DU SERVICE

- ✓ **Il s'agit d'une délégation de service public : Affermage à paiement public.**
 - Nom du délégataire : VEOLIA
 - Périmètre du service : CADEN, MALANSAC + 23 communes
 - Date d'effet du contrat : 01/01/2020
 - Durée du contrat : 6 ans
 - Date d'échéance : 31/12/2025

FAITS MARQUANTS 2020

Sans objet.

ABONNÉS ET VOLUMES

- ▶ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- ▶ En 2020 le nombre d'abonnés est de : **2 318**
- ▶ En 2020 les volumes consommés par les abonnés s'élèvent à **179 286 m³**

PRODUCTION ET STOCKAGE

Réservoir	Capacité de stockage (m3)
RES_La Chaussée - MALANSAC	300
Capacité totale	300

LINÉAIRE DE RÉSEAU DE DESSERTE ET COMPTEURS

- ▶ Le réseau : le linéaire réseau est de **183 559 ml**
- ▶ Les compteurs : sur l'exercice 2020 on relève **2 621 compteurs**

INTERVENTION SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Interventions sur le réseau de distribution

- ▶ En 2020, on relève :
 - 5 fuites sur canalisation
 - 1 fuite sur compteurs
 - 737 compteurs remplacés (taux de compteurs remplacés : 28,11%)

LE PRIX DU SERVICE

Factures - SIAEP Questembert (CADEN MALANSAC)		Qté	01/01/2020	
			Prix unitaire	Montant
			HT	HT
EAU				
<i>Part Syndicale</i>				
Abonnement (y.c. compteur)				75,00
<i>Consommation (30 m3/an)</i>	30	1,5900		47,70
<i>Consommation (90 m3/an)</i>	90	1,6700		150,30
Sous-total 1	120	3,2600		273,00
Total eau HT				273,00
<i>Part Agence de l'Eau</i>				
<i>Redevance pollution</i>	120	0,3000		36,00
Total taxes HT				36,00
TOTAL Facture				
Prix total HT	120			309,00
TVA à 5,5%				17,00
Prix total TTC	120			326,00
Prix m3				2,7166

Eau potable :

- Sur la base d'une consommation de 120m3, le prix total TTC/m³ (Au 1^{er} janvier 2020) est de **326,00 € (soit 2,7166 €/m3)**
- Il se décompose de la manière suivante :
 - Part collectivité 273,00 € (soit 1,2988€/m3) → 83,74% du tarif
 - Part agence de l'eau : 36,00 € (0,30€/m3) → 11,04% du tarif
 - TVA à 5,5% : 17,00 € → 5,21% du tarif

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le tableau ci-dessous met en exergue certains indicateurs de performance et indicateurs plus spécifiquement à surveiller afin d'améliorer la qualité du service et d'en assurer la pérennisation :

Principaux indicateurs*	Valeur 2020
P.101.1 Qualité de l'eau : paramètres microbiologiques	100%
P.102.1 Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100%
P.103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	99
104.3 Rendement de réseau de distribution	84,90%
105.3 Indice linéaire de volumes non comptés (m3/j/km)	0,83 m ³ / jour / km
106.3 Indice linéaire des pertes en réseau (m3/j/km)	0,79 m ³ / jour / km
P.107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,28%
108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC
D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)	1J
P.109.0 Montant des abandons de créance	- €
P.151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées pour 1000 abonnés	2,44 / 1000
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%
P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	NC
P.154.0 Taux d'impayés	NC
P. 155.1 Taux de réclamations (unité/1000 abonnés)	1,45/1000



service public d'eau potable

* Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM

LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est mesurée par l'indicateur réglementaire de conformité des prélèvements. Il est calculé par le rapport entre le nombre de prélèvements conformes sur le nombre de prélèvements réalisés et concerne les prélèvements réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle sanitaire.

Les données sont les suivantes :

Nombre de prélèvements effectués en 2020	ARS	Délégataire
Microbiologique	747	606
Physico-chimique	470	470

- ▶ L'indicateur portant sur le taux de conformité des prélèvements microbiologique est de 100%.
- ▶ L'indicateur portant sur les prélèvements physico-chimiques est de 100 %.
- ▶ La qualité de l'eau distribuée présente donc de bons résultats.



service public d'eau potable

** Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM*

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

- La valeur de cet indice est compris entre 0 et 120 avec le barème suivant :

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (entre 0 et 120)			
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		Valeur 2020	Rappel du barème
10	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures.	10	10
5	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui	
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	100%	
	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	Oui	
15	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
15	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	14	15
45	Total parties A et B	44	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
10	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
10	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
10	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	0	10
10	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
10	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	0	10
10	Localisation des autres interventions	10	10
10	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
120	Total	99	120

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est de **109 points en 2020**.



RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

- ▶ Le rendement de réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits sur le réseau qui est effectivement distribuée ou exportée.
- ▶ Le rendement de réseau en 2020 est de **84,90%**.



service public d'eau potable

** Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM*

INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

- ▶ L'indice linéaire des volumes non comptés permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.
- ▶ Cet indicateur est de **0,83 m³/jour/km en 2020**.



* Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM

INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAUX

- ▶ L'indice linéaire des pertes en réseau mesure la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas comptabilisés.
- ▶ Cet indicateur est de **0,79m³/jour/km en 2020**.



** Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM*

service public d'eau potable

TAUX DE RENOUVELLEMENT

- ▶ Ce taux est le quotient, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.
- ▶ Cet indicateur est de **0,28% en 2020**.



** Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM*

service public d'eau potable

TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON-PROGRAMMÉS

- ▶ Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.
- ▶ Ce taux est de **2,44/ 1000** et s'obtient comme suit :

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nombre d'interruptions de service non programmées}}{\text{nombre d'abonnés du service}} \times 1000$$



** Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM*

DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

- ▶ Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai d'un jour ouvré après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).
- ▶ Ce délai s'obtient comme suit :

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai}}{\text{nombre total d'ouvertures de branchements}} \times 100$$

- ▶ Pour l'exercice 2020 le taux de respect de ce délai est de **100%**.



* Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM

TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

- ▶ Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

- ▶ Il se calcule comme suit :

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31/12/N}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} \times 100$$

- ▶ **Cet indicateur est de 5,15 % pour les communes de CADEN et MALANSAC.**

TAUX DE RÉCLAMATIONS

- ▶ Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).
- ▶ Ce taux s'obtient comme suit :

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} \times 1000$$

- ▶ Le taux de réclamations de l'année 2020 calculé par le délégataire est de **1,45 pour 1000 abonnés.**



* Données mutualisées à l'échelle du contrat EDM

service public d'eau potable

1

SIAEP DE QUESTEMBERT
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

**COMMUNE DE CADEN ET
MALANSAC**

3

SYNTHÈSE DU SERVICE

4

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



CONTEXTE CONTRACTUEL

Contractant	Périmètre du service	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Délégataire
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE QUESTEMBERG	LARRE, LE COURS, LE GUERNO, LIMERZEL, MARZAN, MOLAC, PEAULE, QUESTEMBERG, NOYAL-MUZILLAC	01/01/2020	31/12/2025	SAUR
EAU DU MORBIHAN	CADEN MALANSAC	01/01/2020	31/12/2025	VEOLIA

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE

Périmètres



Habitants desservis
(estimation)



Abonnés



Volumes

SIAEP (9
communes)

20 471

10 520

798 761 m³

CADEN ET
MALANSAC

3 834

2 318

179 286 m³

PATRIMOINE



Nombre d'installations de production

SIAEP	0
CADEN MALANSAC	0
TOTAL	0



Nombre de réservoirs

SIAEP	4 (capacité 1 600m3)
CADEN MALANSAC	1 (capacité 300 m3)
TOTAL	5 (capacité 1 900 m3)



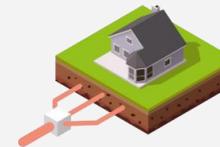
Installations de traitement

SIAEP	0
CADEN MALANSAC	0
TOTAL	0



Nombre de Compteurs

SIAEP	10 519
CADEN MALANSAC	2 621
TOTAL	12 802



Linéaire réseau

SIAEP	584 516 ml
CADEN MALANSAC	94 891 ml
TOTAL	768 075 ml

INDICATEURS DE PERFORMANCE

01
Rendement
du réseau
de distribution
%

SIAEP	85,88%
*CADEN MALANSAC	84,90%

Objectifs Grenelle 2
75,43%

02
Indice Linéaire
de Pertes (ILP)
m³/j/km

SIAEP	0,66
*CADEN MALANSAC	0,83

03
Indice de
connaissance et de
gestion
patrimoniale des
réseaux d'eau
potable
(échelle de 0 à 120)

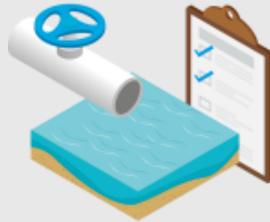
SIAEP	109
*CADEN MALANSAC	99

04
Taux d'occurrence
des interruptions
de service non-
programmées
pour 1000
abonnés

SIAEP	2,88
*CADEN MALANSAC	2,44

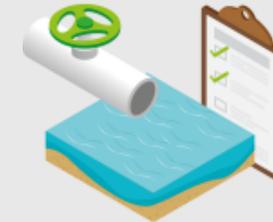
EXPLOITATION

Analyses microbiologiques *



SIAEP	100%
*CADEN MALANSAC	100%

Analyses physico-chimiques *



SIAEP	100%
*CADEN MALANSAC	100%

GESTION DU PATRIMOINE

GESTION DU PATRIMOINE

Longueur de
canalisations
renouvelées (mL)

SIAEP	NC
CADEN MALANSAC	NC

Taux moyen de
renouvellement
des réseaux

SIAEP	0,02%
*CADEN MALANSAC	0,28%

Nombre de
compteurs
remplacés

SIAEP	528
CADEN MALANSAC	731

sur les 5 dernières années

EXPLOITATION

NOMBRE DE FUITES

SIAEP	18
CADEN MALANSAC	5

Sur canalisations

SIAEP	10
CADEN MALANSAC	1

Sur branchements

SIAEP	57
CADEN MALANSAC	0

Sur compteurs

SIAEP	27 803 ml
CADEN MALANSAC	NC

Linéaire soumis à
recherche de fuite

CONSOMMATEURS



Taux d'impayés

SIAEP	2,72%
CADEN MALANSAC	5,15%



Taux de réclamations écrites
pour 1000 clients

SIAEP	2,59/1000
*CADEN MALANSAC	1,45/1000



Taux de respect du délai
d'ouverture des branchements

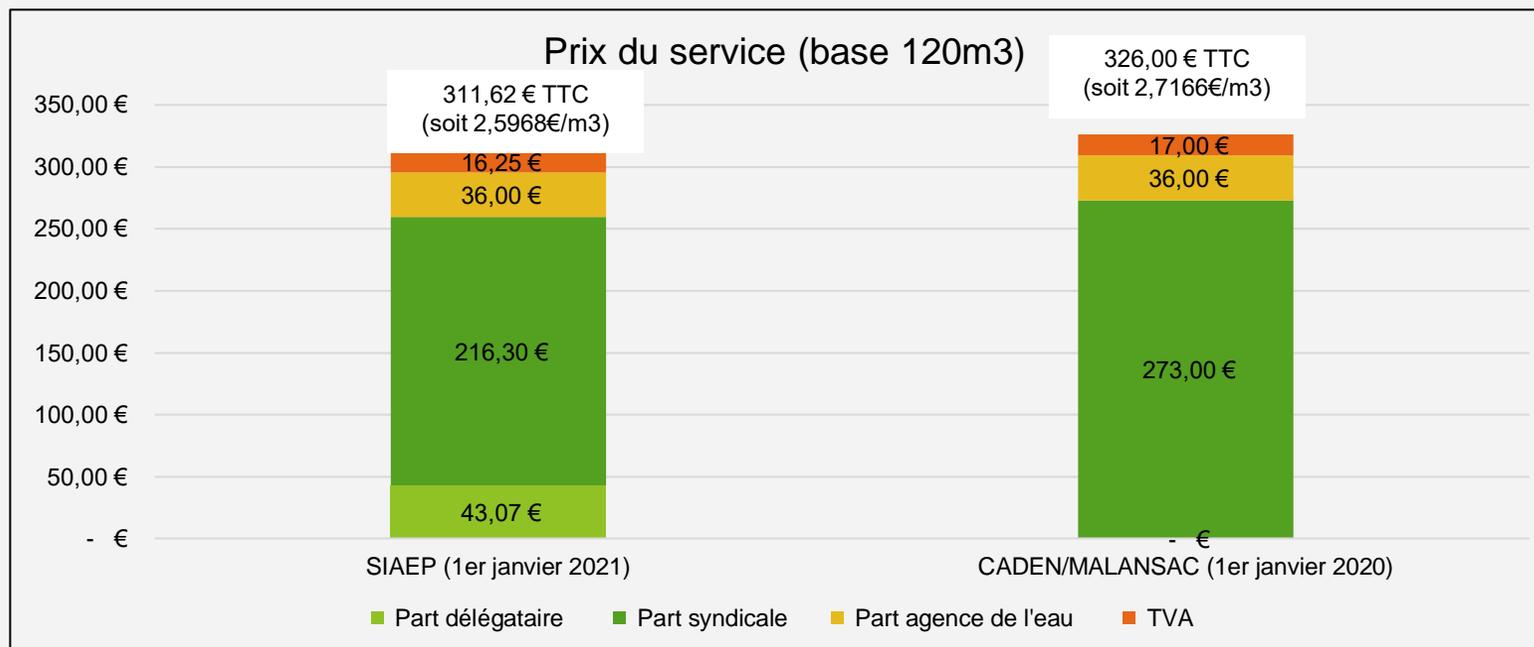
SIAEP	98,58%
*CADEN MALANSAC	100%

CONSOMMATEURS



Prix de l'eau

pour une consommation annuelle de 120 m³



Prix au m ³ (base 120m ³)	SIAEP (1er janvier 2021)	CADEN/MALANSAC (1er janvier 2020)
Part délégataire	0,3589 €	- €
Part syndicale	1,8025 €	2,2750 €
Part agence de l'eau	0,3000 €	0,3000 €
TVA	0,1354 €	0,1416 €
Total	2,5968 €	2,7166 €

1

SIAEP DE QUESTEMBERT
PERIMÈTRE HISTORIQUE

2

**COMMUNE DE CADEN ET
MALANSAC**

3

SYNTHÈSE DU SERVICE

4

**INDICATEURS FINANCIERS
DU SYNDICAT**



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Il est présenté l'analyse du budget annexe eau potable de la collectivité.

- ▶ Le tableau ci-après récapitule les montants financiers liés aux investissements de la Collectivité :

	2020
Dépenses d'investissement	403 299,70 €
Recettes d'investissement	144 400,09 €
Besoin de financement	258 899,61 €

- ▶ En 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent à 403 k€ hors remboursement du capital, et le remboursement du capital s'élevait à 462 k€.

RATIO DE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

- ▶ Le ratio de capacité de désendettement se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).
- ▶ Cette durée se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de capacité de désendettement pour l'année N} = \frac{\text{Encours de la dette au 31/12/N}}{\text{Épargne brute annuelle}}$$

- ▶ Pour l'exercice 2020 les données de la Collectivité sont les suivantes :

Etat de la dette	2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	2 214 000,00 €
Epargne brute de l'exercice	935 286,32 €
Ratio de capacité de désendettement	2,37

- ▶ La durée d'extinction de la dette est de 2,37 années (niveau très satisfaisant), ceci signifie que si la collectivité mobilisait toute son épargne, elle serait en capacité de rembourser la totalité de son encours de dette en moins de 3 années.

OPÉRATIONS D'ORDRE

	2020
Dotation aux amortissements	403 005,35 €
Compte 777	
Amortissements des subventions	58 284,32 €
Dotation aux amortissements nettes des subventions	
Dotation aux amortissements nettes des subventions	344 721,03 €

- ▶ En 2020 les amortissements nets de subventions s'élèvent à 344 721,03 €.